



# TRAÇABILITÉ INDIVIDUELLE DES CAPRINS

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012, DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES REPRODUCTEURS ET LES RÉFORMES :

- Report des numéros individuels sur le document de circulation
- → Notification des numéros individuels
  - pour chaque mouvement en base de données nationale







L'ABOUTISSEMENT D'UNE RÉFORME DE L'IDENTIFICATION COMMENCÉE EN 2005

#### 2005

 Identification individuelle des animaux, recensement, document de circulation

#### 2009

 Notification des mouvements par lots

#### 2010

 Identification électronique des animaux nés à partir du 01/07/2010

#### 2011

 Début du suivi individuel des animaux

## 2012

Traçabilité individuelle

#### 2013

 A partir de juillet, fin de l'électronisation du cheptel reproducteur identifié avant 2010 CE QUI CHANGE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012

# LE DOCUMENT DE CIRCULATION ÉVOLUE

#### → ON DISTINGUE 2 CATÉGORIES D'ANIMAUX :

- Les chevreaux de boucherie, nés en France et destinés à être abattus en France avant l'âge de 12 mois
- Les réformes et reproducteurs

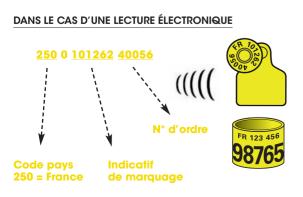
Reporter le nombre d'animaux du lot pour chaque catégorie

# **► LES RÈGLES DE REPORT** ÉVOLUENT :

- Pour les chevreaux de boucherie, reporter l'indicatif de marquage des chevreaux du lot (numéro à 6 chiffres)
- Pour les réformes et reproducteurs, reporter le numéro individuel de chacun des animaux du lot (numéro à 11 chiffres pour les boucles jaunes et 12 ou 13 chiffres pour les saumon)

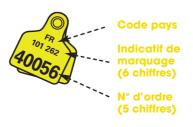
		Document	de circulation	on	
Nom transporteur :	N° t		N°		
			N°	Véhicule LLL L	
camion vide <sup>3</sup>	et heure):		DECHARGEMENT (Do	to at have a	
Signature du transporteur :			DECHARGEMENT (Date et heure):		
			Signature du transporteu	ur:	
	DÉPART				
☐ Flevane ☐ On C				ARRIVÉE 5	
	Centre R	assemblement 🗆 Marché	☐ Elevage ☐ Op	Commerciaux  Centre Ras	
N° Exploitation 6			□ Abattoir □ Particu	llier Centre Ras	ssemblement 🖵 March
N° SIREN 7	ш ш		N° Exploitation <sup>6</sup> ou N°Abattoir	1.1.1.1.1.	
Détenteur			ou N° SIREN 7		
Paison sociale			Détenteur		
ou Nom Prénom			Raison sociale		
Adresse exploitation			ou Nom Prénom		
Code Postal			Adresse exploitation 8		
Ville			Code Postal		
		The second second	Ville		
	Agneaux/chevreaux de boucherie	Reproducteurs		Agnogus/ab	
ombre d'ovins	ar boddiene	et réformes		Agneaux/chevreaux de boucherie	Reproducteurs
U OVIIS			Nombre d'ovins	ar southering	et réformes
ombre de caprins					
we capitits			Nombre de caprins		
INFORMATIONS A	COMPLÉTER OB L	GATOIREMENT SU	Nb de morts transports		
INFORMATIONS A AGNEAUX / CHEVR ndicatif 11:	COMPLÉTER OBLI	GATOIREMENT SI LE		RNE UN ÉLEVAGE <sup>9</sup> : « du lot et nombre d'an	imaux par
ndicatif 11;		indicatir (s) d	Nb de morts transports	du lot et nombre d'an	imaux par
EPRODUCTEURS	ET RÉFORMES 12.	Numéros nationaux o	Nb de morts transports  MOUVEMENT CONCER  marquage des animaus  l'identification complets	du lot et nombre d'an	
EPRODUCTEURS  Dussigné, détenteutteste que ces anintaire.	ET RÉFORMES 12.	Numéros nationaux de la mention utile):	No de morts transports  MOUVEMENT CONCER  a marquage des animaus  l'identification complets	des animaux 13	
Dussigné, détenteu tteste que ces ani ntaire. forme que des anir e alimentaire au dét	ET RÉFORMES 12:  Ir d'origine (cocher imaux ne présentert un tenteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile) : nt aucun risque (fournir obliga	No de morts transports  MOUVEMENT CONCER  a marquage des animaus  l'identification complets  ssitant la transmission of toirement le document déc	des animaux 13	
Dussigné, détenteu tteste que ces ani ntaire. forme que des anir e alimentaire au dét	ET RÉFORMES 12:  Ir d'origine (cocher imaux ne présentert un tenteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile):	No de morts transports  MOUVEMENT CONCER  a marquage des animaus  l'identification complets  ssitant la transmission of toirement le document déc	des animaux 13 d'informations sur la ci	naine
Dussigné, détenteu titeste que ces animaire, e alimentaire au détenteur de départ titure ;	er d'origine (cocher imaux ne présenter un lenteur d'arrivée).	Numéros nationaux o	No de morts transports  MOUVEMENT CONCER  a marquage des animaus  l'identification complets  sisitant la transmission of toirement le document déc	des animaux 13 d'informations sur la ci	naine lions sont exactes.
Dussigné, détenteu titeste que ces animaire, e alimentaire au détenteur de départ titure ;	er d'origine (cocher imaux ne présenter un lenteur d'arrivée).	Numéros nationaux o	No de morts transports  E MOUVEMENT CONCER  e marquage des animaus  l'identification complets  ssitant la transmission of  toirement le document déc	des animaux 13 d'informations sur la ci	naine lions sont exactes.
Dussigné, détenteu titeste que ces animaire, e alimentaire au détenteur de départ titure ;	er d'origine (cocher imaux ne présenter un lenteur d'arrivée).	Numéros nationaux o	No de morts transports  MOUVEMENT CONCER  a marquage des animaus  l'identification complets  sisitant la transmission of toirement le document déc	des animaux 13 d'informations sur la ci	naine lions sont exactes.

#### RAPPEL SUR LE FORMAT DES NUMÉROS



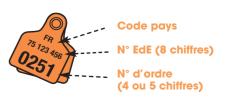
#### DANS LE CAS D'UN RELEVÉ MANUEL

ANIMAUX NÉS APRÈS 2005 (BOUCLES JAUNES)



ANIMAUX NÉS AVANT 2005 (BOUCLES SAUMON)

Mention relative à l'information sur la chaîne alimentaire (ICA). Voir document spécifique.



# NOTIFICATION - DANS LES 7 JOURS - DES MOUVEMENTS INDIVIDUELS





#### **QUOI**: Informations à notifier pour chaque mouvement :

**Notifier :** enregistrer les mouvements dans la base de données nationale

#### Suite à un chargement

(sortie d'animaux de mon exploitation)

Je notifie :

#### Suite à un déchargement

(entrée d'animaux sur mon exploitation)

Je notifie:

Le numéro EdE de mon exploitation

Le type de mon exploitation (élevage)

Le numéro DDPP du transporteur (s'il existe)

Le numéro d'immatriculation du véhicule

CE QUI CHANGE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012

#### Le nombre de caprins

- → En distinguant les chevreaux de boucherie, les animaux reproducteurs et de réforme
- ► En ajoutant les numéros individuels pour les animaux reproducteurs et de réforme

Le type d'exploitation de destination

Le numéro EdE de l'exploitation de destination, ou le numéro d'agrément sanitaire de l'abattoir de destination (si la destination est connue)

ou le numéro SIREN de l'opérateur commercial prenant en charge les animaux (si la destination est inconnue)

La date de sortie de mon exploitation

Le nombre de morts constaté lors du déchargement

Le type d'exploitation de provenance

Le numéro EdE de l'exploitation de provenance (si la provenance est connue) **ou** le numéro SIREN

de l'opérateur commercial apporteur d'animaux (si la provenance est inconnue)

La date d'entrée sur mon exploitation



### Comment : 2 procédures de notification possibles

#### SI JE NOTIFIE MOI-MÊME:

## → Je continue de notifier chaque mouvement à l'EdE :

 PAR INFORMATIQUE: en saisissant les informations du nouveau modèle de document de circulation, soit via mon logiciel de gestion de troupeau, soit via un portail Web

ou

 PAR COURRIER : en envoyant à l'EdE un exemplaire du document de circulation et en veillant à ce qu'il soit réceptionné dans les 7 jours

#### SI JE DÉLÈGUE LA NOTIFICATION À UN OPÉRATEUR D'AVAL :

#### ➡ Il continue de notifier à ma place comme auparavant :

- je dois signer avec lui un avenant à la convention de délégation pour le passage à la notification individuelle
- je suis toujours co-responsable des informations qu'il communique à la Base de Données Nationale

#### ATTENTION:

 je pense à notifier moi-même mes achats et ventes directs de reproducteurs, mon délégataire ne notifiant que les mouvements dont il a connaissance

#### **⇒** Je conserve :

- ma convention de délégation
- les accusés de notification fournis par mon opérateur d'aval

#### ÉQUARRISSAGE

- Il n'y a pas de document de circulation à établir.
   Je précise, lors de ma demande de passage de l'équarrisseur,
   le nombre d'animaux pour les différentes catégories d'âge, et :
  - pour les animaux de moins de 12 mois, l'indicatif de marquage de ces animaux
  - pour les animaux de plus de 12 mois, leur numéro d'identification individuel

### LE REGISTRE



#### La partie « identification » du registre d'élevage continue d'être constituée :

- du recensement annuel du cheptel
- de la liste des repères avec date de pose ou du carnet de mise-bas (en précisant l'année de naissance de chaque animal)
- · des documents de circulation correctement remplis
- · des bons d'équarrissage



#### **Bonnes pratiques**

Avec le suivi individuel permis par l'utilisation d'outils électroniques j'améliore la traçabilité sanitaire et j'ouvre de nouvelles perspectives de modernisation pour la gestion de mon troupeau et la filière caprine.

#### ACQUISITION DES NUMÉROS

- J'organise la contention de mes animaux pour faciliter la lecture des numéros
- Je relève les numéros qui me sont demandés :



- avec un lecteur électronique que l'on peut connecter à :
  - un ordinateur (PDA, smartphone, ordinateur de bureau) disposant d'un logiciel permettant l'impression des numéros directement sur un document de circulation et leur notification à l'EdE
  - une imprimante adaptée (voir avec mon fournisseur de lecteur) pour imprimer une liste que j'agrafe au document de circulation



Si vous utilisez un logiciel, assurez-vous auprès du fournisseur qu'il a bien pris en compte les dernières obligations réglementaires pour la notification individuelle et qu'il a opéré les évolutions nécessaires

<u>ou</u>

• visuellement, en les recopiant à la main

Contacts

Pour tous renseignements complémentaires, contactez votre EdE ou l'organisme chargé de l'identification des caprins



